

- > Pharmaciens
- > Prescripteurs de médicaments d'exception

Modifications au répertoire des Codes des médicaments d'exception

Certaines modifications apportées au répertoire des [Codes des médicaments d'exception](#) entreront en vigueur le 6 novembre 2025.

Oncologie/antinéoplasiques : retrait du code pour Iressa et versions génériques

Le médicament GÉFITINIB – Iressa et ses versions génériques est transféré à la section régulière de la [Liste des médicaments](#). Le code **ON542** ne s'applique plus à ce médicament.

Système respiratoire : ajout d'un code pour Breztri Aerosphere

Une nouvelle indication de paiement s'ajoute au médicament FORMOTÉROL DIHYDRATÉ (FUMARATE DE)/BUDÉSONIDE/GLYCOPYRRONIUM (BROMURE DE) – Breztri Aerosphere. Ce médicament peut désormais être autorisé si la condition clinique de la personne assurée correspond à l'indication du code **RE639**.

Code RE639

Vous pouvez utiliser le code **RE639** en fonction de l'indication de paiement reconnue, soit :

Pour le traitement d'entretien de la maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC) modérée ou grave, chez des personnes dont l'usage de 2 bronchodilatateurs à longue action depuis au moins 6 mois n'a pas induit un bon contrôle des symptômes de la maladie.

Courriel et site Web

www.ramq.gouv.qc.ca/courriel
www.ramq.gouv.qc.ca/fr/professionnels

Téléphone

Québec	418 780-4208
Montréal	514 687-3612
Ailleurs au Québec	1 888 330-3023

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
(mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)